

**PROCES VERBAL N°19****CONSEIL MUNICIPAL DE CONDEZAYGUES****3 MARS 2026**

**Conseillers présents :** Marielle Fauquet, Christelle Fauverte, Muriel Lopes, Malika Maiouf, Christelle Meleiro, Daniel Allaoua, Luc Detrain, Jean Luc Durou, Éric Grasset et Viviane Bonnifon.

**Conseillers excusés :** Aurore Combe, Bernadette Leveur, Cyril Dauriac, Christian Laporte.

**Procuration :** Bernadette Leveur souhaitait donner procuration à Christian Laporte mais ce-dernier s'est excusé, étant retenu professionnellement.  
Nous ne pouvons donc pas la prendre en compte.

**Secrétaire de séance :** Viviane BONNIFON

**Début de séance :** 20h 35.

**1. Validation du procès-verbal du dernier conseil municipal :**

Validation du procès-verbal N° 18 du Conseil Municipal du 2 Décembre 2025 à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

**2. Examen et vote du Compte financier Unique 2025 :**

Le compte financier unique présente notamment les résultats financiers de l'exercice et se compose en deux sections :

- **Fonctionnement** : Gestion des affaires courantes – Recettes et Dépenses
- **Investissement** : A vocation de préparer l'avenir – Recettes et Dépenses.

Marielle Fauquet, adjointe aux Finances présente les éléments financiers du CFU.

**SECTION DE FONTIONNEMENT**

<b>RECETTES</b>	<b>Montants (en €)</b>
002 Excédent reporté	628 156,19 €
Recettes 2025	438 605,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 066 761,56 €</b>

<b>DEPENSES</b>	<b>Montants (en €)</b>
Dépenses 2025	388 293,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 293,14 €</b>

- **RECETTES :**

Les recettes de fonctionnement encaissées durant l'année 2025 représentent la somme de 438 605.37 € (- 796.62 € par rapport à 2024) soit un total de 1 066 761.56 € en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté (année 2024).

Chapitres	Montants (en €)
73. Impôt et Taxes	293 149.86 €
74. Dotations	116 850.66 €
70. Produits des services	2 567.44 €
75. Produits de gestion	14 561.31 €
76. Produits financiers	15.34 €
013. Atténuation de charges	11 459.76 €
002. Excédent de fonctionnement	628 156.19 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 066 761.56 €</b>

- **DEPENSES :**

En 2025, les dépenses de fonctionnement représentent la somme de 388 293.14 €, soit une baisse globale de 11 823.65 € par rapport à 2024.

Chapitres	Montants (en €)
011. Charges générales	91 930.83 €
012. Charges de personnel	145 164.19 €
014. Atténuation de produits	21 425.00 €
042. Opération d'ordre	4 155.90 €
65. Autre charges de gestion courante	124 131.80 €
68. Provision créances douteuses	1 485.42 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 293.14 €</b>

- RECETTES :

Chapitres	Montants (en €)
001. Excédent d'Investissement reporté 2024	16 360,83 €
10. Dotations (FCTVA, Taxe Aménagement, Mise en réserve)	35 680,62 €
13. Subventions	31 345,00 €
040. Opérations d'ordre : Amortissement pour l'enfouissement des réseaux et l'extension de l'éclairage public à la Résidence du Château	4 155.90
<b>TOTAL</b>	<b>87 542,35</b>

- DEPENSES :

Désignation opération	Travaux	Montant
18- Aménagement des chemins ruraux	- Route de Cayrou - Route de Chayrès - Panneaux agglo et jumelage	12 534.31 €
53- Matériel incendie	- 5 bornes incendie - Cuve enterrée aire de covoiturage - Remplissage cuve	61 115.95 €
54- Matériel d'entretien	- 2 débroussailleuses - Benne 3 points	2 502.80 €
55- Bâtiments communaux	- Luminaires extérieurs Vieux Chêne - Travaux toiture Eglise	7 503.60 €
57- Nouveaux aménagements voirie	- Avenue de Villeneuve - Route du Pètré	102 186.25 €
<b>TOTAL</b>		<b>185 842.91 €</b>

- RESTES A REALISER :

ÉTAT DES RESTES À RÉALISER 2025- DÉPENSES		
Désignation opération	Montant RAR	Objet
18- Aménagement des chemins ruraux	2 220,00 €	Travaux « Route du Pètré»
<b>TOTAL</b>	<b>2 220,00 €</b>	

**AR Prefecture**

047-214700700-20260303-PVCM\_03\_03\_2026-AU  
Reçu le 24/03/2026  
Publié le 24/03/2026

<b>ÉTAT DES RESTES À RÉALISER 2025- RECETTES</b>		
Désignation opération	Montant RAR	Objet
53- Matériel incendie	19 655,00 €	Solde subvention DETR
<b>TOTAL</b>	<b>19 655,00 €</b>	

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du Compte Financier Unique.

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
Prévu	296 050,00 €
Réalisé	185 842,91 €
Reste à réaliser	2 220,00 €
<b>Recettes</b>	
Prévu	296 050,00 €
Réalisé	87 542,35 €
Reste à réaliser	19 655,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	
Prévu	1 037 176,00 €
Réalisé	388 293,14 €
Reste à réaliser	0.00 €
<b>Recettes</b>	
Prévu	1 037 176,00 €
Réalisé	1 066 761,56 €
Reste à réaliser	0.00 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	
Investissement	- 98 300,00 €
Fonctionnement	678 468,42 €
Résultat global	580 167,86 €

Approbation du Compte Financier Unique 2025 à l'unanimité des conseillers présents.

**3. Vote de l'affectation des résultats 2025 :**

CONSTAT	
Excédent de fonctionnement 2025	50 312,23 €
Excédent reporté	628 156,19 €
Soit un excédent de Fonctionnement cumulé	678 468,42 €
Déficit d'Investissement	- 98 300,56 €
Excédent des Restes à Réaliser	17 435,00 €
Soit un besoin de financement	80 865,56 €
AFFECTATION	
Résultat d'exploitation au 31/12/2025	678 468,42 €
Mise en réserve (1068)	80 865,56 €
Soit un résultat reporté de fonctionnement (002)	597 602,86 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 98 300,56 €

Approbation de l'affectation des résultats 2025 à l'unanimité des conseillers présents.

**4. Orientations budgétaires 2026**

Désignation	Budget
18 Aménagement des chemins ruraux	20 000 € (Dont 2 200 € de RAR)
52 Mobilier	5 000 €
53 Matériel incendie	40 000 €
54 Matériel d'entretien	25 000 €
55 Bâtiments communaux	10 000 €
57 Nouveaux aménagements voirie	10 000 €
58 Extension réseaux	5 000 €
60 Véhicules	10 000 €
Dépôt et cautionnement	1 050 €
001 Déficit investissement reporté	98 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>224 350 €</b>

Nécessité de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers celle d'investissement de 89 857 €

**5. Vote des subventions 2026**

DENOMINATION	MONTANTS
AFSEP	50,00 €
ASSOCIATION AGGLOMERATION FUMEL- BURGHAUSEN	220,00 €
ASSOCIATION FUMEL- VEGA BAJA	220,00 €
ALLIANCE	120,00 €
AMMAC (ANCIENS MARINS)	70,00 €
ANACR Fumel/Libos	70,00 €
ASSO PARENTS D'ELEVES de Monsempron Libos	100,00 €
CAZALS REDOUNS	200,00 €
CINE LIBERTY	150,00 €
CLUB ARC EN CIEL	200,00 €
COLLECTIF DEFENSE SNCF (CODELIAPP)	150,00 €
COMITE ANCIEN COMBATTANTS	70,00 €
CONVERGENCE	100,00 €
CULTURE ET LOISIRS	200,00 €
DECOUVERTE	200,00 €
DONNEURS DE SANG	120,00 €
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	70,00 €
FRANCE ADOT 47	60,00 €
GEM LA SAUCE DU LIEN	150,00 €
IMAGE ET SON (Club Photo de Fumel)	300,00 €
LES DOIGTS DE FÉES (ASSO ANIMATION EPHAD DE TOURNON)	100,00 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	200,00 €
MAISON DES FEMMES	200,00 €
OUTILS EN MAIN DU FUMELOIS	150,00 €
PECHE ET PISCICULTURE	100,00 €
RADIO 4	50,00 €
REGROUPEMENT PAYS LOT - LEMANCE	100,00 €
SECOURS POPULAIRE	200,00 €
SOS SURENDETTEMENT	60,00 €
SPA 47	100,00 €
STE AMICALE DE CHASSE	200,00 €
USVL	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 380.00 €</b>

**6. Lancement procédure d'aliénation partielle du chemin rural de Pautard.**

M. Alain Lafon souhaite acquérir une partie du chemin rural de Pautard (168 m2) qui jouxte sa parcelle. Mme LAGARDE, riveraine, a donné son accord.

Le conseil municipal doit décider de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce chemin rural de Pautard.

**Accord à la majorité des conseillers présents.**

**À noter une abstention de Mme Bonnifon** qui a toujours été dubitative quant à l'aliénation de chemins ruraux qui font partie de l'histoire et du patrimoine communal.

## **7. Motion de soutien au monde agricole et de défense de l'agriculture française.**

Le conseil municipal exprime son soutien aux agriculteurs et à leurs familles qui vivent des situations complexes (Traité du Mercosur, normes européennes et démarches administratives complexes, interdiction de produits phytosanitaires...).

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour soutenir l'agriculture française mais cette motion est portée par la FNSEA, ce qui divise le conseil.

Accord à la majorité des conseillers présents.

À noter trois abstentions : Luc Detrain, Christelle Meleiro et Daniel Allaoua.

## **8. Motion de soutien aux éleveurs du Lot-et-Garonne :**

La situation est très tendue :

- la crise sanitaire liée au virus de la dermatose nodulaire contagieuse entraîne l'abattage de troupeaux entiers.
- Les difficultés économiques (la baisse des prix, l'augmentation des charges et des coûts de production...).
- Un sentiment d'injustice face au libre-échange, au Mercosur...

Accord à l'unanimité des conseillers présents pour soutenir cette motion.

## **9. Appel à la libération du journaliste lot-et-garonnais Christophe Gleizes:**

Ce journaliste sportif a été condamné par le Tribunal de Tizi Ouzou en Algérie, le Dimanche 29 Juin 2025 à 7 ans de prison ferme pour « l'apologie du terrorisme » et « possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national ».

Or, loin de tout activisme terroriste, c'est pour un article sur le football, missionné par So Foot, qu'il s'est retrouvé en Algérie en mai 2024 afin de réaliser un reportage sur le club « la Jeunesse Sportive de Kabylie » (JSK), Cela fait plus d'un an qu'il est retenu en Algérie, depuis son arrestation le 28 mai 2024.

Motion spéciale afin de réclamer sa libération, adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

## **10. Motion pour protéger les compétences du bloc communal en matière de réseaux de proximité :**

Les services de l'Etat, dans le cadre du futur projet de loi de décentralisation, souhaiterait transférer la compétence sur les réseaux de proximité (Eau, Assainissement, Electricité et Gaz) aux départements.

Nous pensons qu'il faut préserver les réseaux au plus proche des communes, que ceux-ci doivent rester de proximité et que les communes doivent garder ce « pouvoir ».

Territoire Energie 47 (TE 47) et EAU 47 gèrent pour notre compte ces réseaux et nous soumettent chacun une motion.

Motions acceptées à l'unanimité des conseillers présents.

- Elections municipales : Listing de tenue du bureau de vote à disposition et encore modifiable.
- Fredon 47 : Nous avons fait appel à ce syndicat pour le piégeage de chenilles processionnaires.  
Une loi est passée pour obliger les communes à lutter contre les frelons asiatiques.  
Le coût d'un piège : 30 €. (Besoin notamment à l'église et au cimetière).  
Proposition d'acheter une vingtaine de pièges acceptée.
- Enherbement du Cimetière : Sur la partie haute et médiane du cimetière. Coût : 2100 €, inférieur à l'entretien actuel.
- Projet de marché groupé pour la maintenance des installations thermiques et traitement de l'air : Territoire Energie se propose de gérer ce projet : Un coût estimé de 2100 € par an.  
Il serait capable également de réparer les pannes.  
On doit remplir une fiche de candidature pour pouvoir y prétendre.  
Le conseil est d'accord pour candidater.  
La prochaine municipalité validera ou non cette future convention.
- Panneau de Condezaygues en Occitan. À voir si le Département maintient ses aides. Il y a beaucoup de noms différents, la toponymie est complexe mais Viviane Bonnifon souhaiterait que nous postulions pour cette aide et propose le nom : CONDESAIGAS.
- Rencontres mutualistes du Crédit Agricole à la salle du Vieux Chêne le 7 Mars à 10 h : Chacun est invité aux débats et à la collation.
- Remerciements sincères de M. Le Maire aux conseillers pour ses deux mandats exécutés.
- Remerciements émus de Viviane Bonnifon qui quitte le conseil après 18 ans...

Arrivée de Christian Laporte vers 22h.

Fin du Conseil à 22h04

**AR Prefecture**

047-214700700-20260303-PVCM\_03\_03\_2026-AU  
Reçu le 24/03/2026  
Publié le 24/03/2026

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :**

**D 2025-01** Vote du Compte Financier Unique 2025,

**D 2025-02** Vote de l'affectation des résultats 2025,

**D 2025-03** Vote des subventions 2026,

**D 2026-04** Lancement de la procédure d'aliénation partielle du chemin rural de Pautard,

**D 2026-05** Motion de soutien au monde agricole et de défense de l'agriculture française,

**D 2026-06** Motion de soutien aux éleveurs de Lot-et-Garonne,

**D 2026-07** Appel à la libération du journaliste lot-et-garonnais, Christophe GLEIZES,

**D 2026-08** Motion pour protéger le les compétences du bloc communal (TE 47),

**D 2026-09** Motion pour protéger le les compétences du bloc communal (EAU 47),

La secrétaire de séance,  
Mme Viviane BONNIFON



Le Maire,  
M. Éric GRASSET



**AR Prefecture**

047-214700700-20260303-PVCM\_03\_03\_2026-AU  
Reçu le 24/03/2026  
Publié le 24/03/2026